

Informations de base	
<p>2020/2917(RPS)</p> <p>RPS - Actes d'exécution</p> <p>Décision de ne pas faire objection au projet de règlement de la Commission modifiant les règlements (UE) 2019/424, (UE) 2019/1781, (UE) 2019/2019, (UE) 2019/2020, (UE) 2019/2021, (UE) 2019/2022, (UE) 2019/2023 et (UE) 2019/2024 en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux serveurs et aux produits de stockage de données, aux moteurs électriques et aux variateurs de vitesse, aux appareils de réfrigération, aux sources lumineuses et aux appareillages de commande séparés, aux dispositifs d'affichage électroniques, aux lave-vaisselle ménagers, aux lave-linge ménagers et aux lave-linge séchants ménagers, et aux appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe</p> <p>Subject</p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception 3.70.20 Développement durable</p>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0107/2021	08/02/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0033/2021	09/02/2021	
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	D069494/02	09/12/2020		